

Le Président

AP/NB/MF

Monsieur Olivier DUSSOPT
Ministre délégué auprès du ministre
de l'Économie, des Finances et de la
Relance, chargé des Comptes publics
139, rue de Bercy
75012 PARIS

Paris le 21 DEC. 2021

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur les difficultés rencontrées actuellement quant à la répartition des attributions entre le Préfet et la commission d'élus qui participe à la sélection des projets éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

La gestion de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) obéit à une logique de déconcentration et de décentralisation : la décision d'attribuer les subventions relève du préfet de département dans un cadre fixé au niveau de chaque département par une commission d'élus, la commission DETR.

La commission DETR réunit des représentants des maires, des présidents des établissements publics de coopération intercommunale, des députés et des sénateurs. Cette commission fixe ainsi les catégories d'opération prioritaires pouvant bénéficier de la DETR, et les taux minimaux et maximaux de subvention applicables. Elle est saisie pour avis lorsque la subvention envisagée dépasse 100 000€.

Le préfet de département arrête la liste des opérations à subventionner ainsi que le montant de la subvention attribuée en fonction des catégories et dans les limites fixées par la commission. Le préfet doit enfin communiquer à la commission la liste des opérations retenues.

Toutefois, dans certains départements, les prérogatives de la commission DETR quant à la définition des catégories d'opérations prioritaires ne semblent pas respectées. Le rôle des commissions DETR est pourtant indispensable pour faire émerger les projets répondant aux besoins locaux.

Pour parer à ces difficultés, l'AMF demande une large diffusion des modalités de la répartition des compétences entre le Préfet et les commissions DETR en explicitant notamment le rôle des commissions dans la définition des catégories d'opérations prioritaires.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération

David Lisnard



David LISNARD